

**COMITE HYGIENE, SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL – Séance du 23 mars 2021**  
**Relevé de conclusions**

Points soumis à consultation			
Objet	Observations	Votes	Avis exprimé

Points soumis à consultation			
<b>Approbation des procès-verbaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procès-verbal de la séance du 23 octobre 2020</li> <li>- Procès-verbal de la séance du 12 janvier 2021</li> <li>- Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021</li> </ul>	<p><u>Pour</u> : 3 SNPTES, 3 UNSA, 2 FSU, 1 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0</p>	Vote à l'unanimité des voix exprimées
<b>Crise sanitaire Covid-19</b>	<p>L'état sanitaire de l'établissement est stable tant du point de vue des étudiants que de celui des personnels.</p> <p>Le taux constaté d'accueil des étudiants en présentiel est d'environ 51 % ; ce taux varie selon les composantes mais reste dans le respect de la jauge réglementaire définie par le Ministère.</p> <p>Les demandes de dépistage par test antigénique des étudiants sont faibles. Les consultations auprès des psychologues ou des psychiatres sont en augmentation sensible.</p> <p>Le travail à distance reste à privilégier pour ce qui concerne les personnels. Le taux de présence est également variable pour cette partie de la population en fonction de l'activité et des composantes/instituts/pôles/services (47 à 64 %).</p> <p>L'établissement a pour projet de faire appel à un psychologue du travail qui serait à même de pouvoir apporter une aide aux personnels impactés par la situation sanitaire, notamment. Les personnels seront informés, dès que possible, des modalités de saisine de ce nouveau service.</p>	<p><u>Pour</u> : 3 SNPTES, 3 UNSA, 2 FSU, 1 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0</p>	Vote à l'unanimité des voix exprimées

<p><b>BU ouvertes plus : bilan et évaluation du dispositif</b></p>	<p>Le bilan est présenté par la directrice du SCD tant d'un point de vue organisationnel que financier, pour la période de 2017 à 2020. Ce bilan tient compte des adaptations sectorielles nécessaires en raison des incidences de la crise sanitaire Covid-19 sur les dispositions initialement prévues.</p> <p>Il est également précisé que la direction a reçu l'appui du ministère pour le nouveau plan BO+ 2020-2023 et que l'établissement participe financièrement à l'opération via les crédits CVEC.</p>	<p><u>Pour</u> : 3 SNPTES, 3 UNSA, 2 FSU, 1 FO  <u>Contre</u> : 0  <u>Abstention</u> : 0</p>	<p>Vote à l'unanimité des voix exprimées</p>
<p><b>Direction de la Logistique : bilan de fonctionnement et point sur l'externalisation</b></p>	<p>Le responsable de la Direction présente les évolutions techniques, organisationnelles, humaines et financières intervenues depuis le premier bilan présenté à l'instance le 02/07/2019.</p> <p>Le budget de l'unité est stable bien que des efforts considérables aient été réalisés en matière d'équipements individuels des personnels, d'harmonisation des références produits (éco-labellisés) et de renouvellement de matériels d'entretien des locaux. Le rapport entretien des bâtiments par les agents de l'Université et l'externalisation de certains d'entre eux reste également stable malgré quelques transferts de compétences d'un secteur à l'autre.</p> <p>L'accompagnement des personnels de logistique perdure (formation, guides des bonnes pratiques,...).</p>	<p><u>Pour</u> : 3 UNSA,  <u>Contre</u> : 3 SNPTES  <u>Abstention</u> : 2 FSU, 1 FO</p>	
<p><b>Trousses de secours et défibrillateurs : présentation du plan de déploiement</b></p>	<p>Il relève de la responsabilité des ERP d'être équipé de défibrillateurs et d'en assurer la maintenance. Le plan d'équipement des défibrillateurs s'étend jusqu'en 2022 pour un coût global de 22,5 K€ HT. Ce plan est assorti de sessions de formation.</p> <p>Le plan de déploiement des trousse de secours n'a pas été présenté.</p>	<p><u>Pour</u> : 3 UNSA,  <u>Contre</u> : 3 SNPTES  <u>Abstention</u> : 2 FSU, 1 FO</p>	<p>Vote à l'unanimité des voix exprimées</p>
<p><b>Bilan d'activité 2020 de l'assistante sociale</b></p>	<p>Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'assistante sociale est placée sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services et a intégré le nouveau Service Médico-Social des personnels (SMS), positionné sur le Campus Condorcet. L'assistante sociale travaille en collaboration avec le Médecin du travail, les services de la DRH ainsi qu'avec l'agence comptable.</p> <p>L'assistante sociale a vu son activité baissée en raison de la crise sanitaire malgré l'adaptation des modalités d'accueil des personnels. Cependant, quelques permanences ont pu être réalisées sur les sites délocalisés. Le montant total des aides attribuées s'élève à 15 193 € (prêts et dons).</p>	<p><u>Pour</u> : 3 UNSA,  <u>Contre</u> : 3 SNPTES  <u>Abstention</u> : 2 FSU, 1 FO</p>	<p>Vote à l'unanimité des voix exprimées</p>

## Points d'information

<p><b>Star-Up : présentation des conditions d'accueil et de fonctionnement avec l'établissement</b></p>	<p>Ce point initialement prévu en « consultation » est finalement présenté en point d'information, dans l'attente de l'avis de la Commission Recherche et avant validation par le Conseil d'Administration.</p> <p>Un recensement des différentes typologies de structures pouvant être hébergées ainsi que les modalités de mise à disposition des locaux universitaires a été réalisé. Ces modalités sont contractualisées au travers d'une «Convention portant autorisation temporaire d'occupation de locaux universitaires en direction des jeunes entreprises innovantes» assortie ou non d'une annexe financière.</p>
<p><b>Plan Vigipirate renforcé : modalités et principes de mise en œuvre</b></p>	<p>L'ensemble du territoire est placé au niveau « Sécurité Renforcée – Risque attentat » réévalué début mars 2021. Ce dispositif national a pour objectif de développer une culture de la vigilance et de la sécurité afin de prévenir ou déceler toute menace d'action terroriste et assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste. Les ESR s'efforcent de mettre en place l'ensemble des mesures qui répondent au plan Vigipirate renforcé (contrôles d'accès, du contrôle visuel des sacs, veiller à l'absence d'attroupements à proximité des bâtiments...).</p> <p>La sécurisation des campus ESR s'appuie sur un plan de 20 mesures.</p>
<p><b>Télétravail : point d'étape au 1<sup>er</sup> mars 2021</b></p>	<p>Mars 2020 : 1<sup>er</sup> confinement          Juin à Septembre 2020 : création de la plateforme de gestion dématérialisée des demandes de télétravail et sessions de formation à destination des N+1 et N+2 pour le management du télétravail          Juillet 2020 : adoption de la Charte de Fonctionnement du Télétravail au sein de l'Université de Limoges          Octobre 2020 : lancement de l'initialisation des demandes de télétravail via la plateforme de gestion dématérialisée</p> <p>Au 1<sup>er</sup> mars 2020, 111 demandes ont été déposées majoritairement en télétravail régulier hebdomadaire (72 sont toujours en attente de traitement au niveau des unités de travail). 4 agents ont été destinataires d'un refus de leur hiérarchie (3 d'entre eux ont initiés un recours auprès de la commission compétence de l'établissement).</p> <p>Les incidents de traitement sont plurifactoriels. La confusion entre « travail à distance » imposé par la crise sanitaire et « télétravail » est prégnante.</p> <p>Des axes d'amélioration sont actuellement en cours tant au plan technique qu'en terme d'accompagnement des personnels (agents, N+1-N+2).</p>
<p><b>Kénora (logiciel de santé au travail et de gestion des risques professionnels) : point d'avancement</b></p>	<p>Ce progiciel est un outil de gestion du suivi de la surveillance médicale des personnels basé sur le cadre réglementaire en vigueur. Il offre la possibilité d'une véritable inter action entre médecine du travail et gestion des risques professionnels tant du point de vue individuel que collectif. Il répond aux règles du RGPD.</p> <p>Le projet entre dans sa phase de paramétrage et devrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année universitaire.</p>
<p><b>Rénovation de l'Espace accueil des services de la Présidence : point d'étape</b></p>	<p>Cette opération a été initié par le CHSCT. Elle est conduite dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des deux personnels d'accueil de l'Hôtel de la Présidence. L'établissement est dans l'attente des devis qui permettront de créer un espace d'accueil protégé et disposant de deux postes de travail séparés, ainsi que de caméras de surveillance à même d'assurer le contrôle visuel des livraisons.</p>
<p><b>Audit sécurité de l'établissement : point d'étape</b></p>	<p>La sécurité consiste à prévenir contre tout ce qui concerne les accidents involontaires qu'ils soient d'origine techniques, physiques, chimiques ou environnementaux ; elle s'oppose à la sûreté qui concerne des actes volontaires.</p> <p>L'établissement s'est engagé dans un audit en vue d'évaluer le système de protection de l'établissement aux fins de proposer des solutions pour améliorer et abaisser tout acte malveillant.</p>

## Questions diverses

<b>Rapport des visites de locaux conduites par la délégation du CHSCT</b>	Un travail collaboratif avec le Conseiller de Prévention en amont de la présentation du rapport de visite à l'instance est validé.
<b>Gestion des rendez-vous étudiants par le SCD</b>	Un rapprochement avec les services de la DSI est proposé.
<b>Conditions d'accueil des étudiants pour la restauration</b>	En complément des espaces mis à disposition au sein des composantes de l'Université qui se révèlent insuffisants, il est demandé que le CROUS puisse mettre à disposition des étudiants, une partie de ses locaux afin d'assurer une pause déjeuner dans les conditions de sécurité requises par le contexte sanitaire.
<b>Médecine du travail</b>	L'établissement a procédé à la publication de l'offre de recrutement. Un système de prise en charge temporaire des personnels dont la situation est la plus délicate est à l'étude dans l'attente du futur recrutement.
<b>Groupes de travail CHSCT et groupes mixtes CT-CHSCT</b>	Les groupes de travail seront réunis prochainement notamment celui concernant la QVT. Dans l'attente, les situations de RPS sont directement traitées par le VP CA, la VP RH-dialogue social et la Directrice Générale des Services, dès lors qu'une alerte via l'adresse générique <a href="mailto:signalement-rps@unilim.fr">signalement-rps@unilim.fr</a> est effectuée.
<b>Covid-19 Fournitures de masques transparents...</b>	Les masques transparents sont fournis sur demande des personnels auprès des référents Covid (personnels mal entendants, ...). Cette disposition pourra être étendue aux personnels d'accueil. L'achat de certaines fournitures (papier essuie mains, gel...) ne sont plus centralisées au niveau des services de la Présidence mais sont directement gérés par les composantes. Un recensement pour la mise à disposition de masques chirurgicaux sera prochainement réalisé afin de répondre aux besoins exprimés par des personnels au regard des spécificités de leur poste et de leur environnement de travail.







